

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 24 (1895)

**Heft:** 12

  

**Artikel:** Le dessin à l'école primaire

**Autor:** Gremaud, Emile

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039495>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

## MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, à Fribourg et succurles.

---

**SOMMAIRE:** *Le dessin à l'école primaire. — Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg (Suite). — L'enseignement des sciences naturelles. — Partie pratique. — Bibliographies. — Correspondance. — Musée pédagogique, Fribourg.*

---

## LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

*D'après le cours de méthodologie*

*donné par M. le prof. Martin, de l'École professionnelle de Genève, au cours normal de Hauterive en 1894.*

---

### INTRODUCTION <sup>1</sup>

#### I. Utilité du dessin

Pendant trop longtemps le dessin a été considéré comme un art d'agrément auquel pouvaient seuls aspirer de rares prédestinés. On est enfin revenu de cette grave erreur, et le dessin est aujourd'hui rendu presque partout obligatoire dans les écoles primaires.

C'est qu'on a compris que cette branche est le commencement, ou mieux, le complément nécessaire de toute éducation à tendance professionnelle. Restaurer, relever les professions manuelles, les métiers, est une des grandes idées de notre temps, idée féconde qui, dans le domaine de la petite industrie, si négligée naguère, a produit déjà quelques heureux résultats. L'école ne peut rester indifférente à ce mouvement. N'est-ce

<sup>1</sup> Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que nous commençons aujourd'hui la publication de la méthode analytico-synthétique du dessin, en usage à Genève et dans le canton de Fribourg.

pas sa mission de préparer l'avenir? Il faut donc qu'elle entre dans la voie nouvelle en donnant au dessin son complet essor.

Au reste, cet enseignement, bien conduit, produira des effets sensibles au point de vue de la culture générale, en devenant l'auxiliaire des autres parties du programme. Si l'on commence la leçon de dessin par l'exposé oral du travail à exécuter, par l'explication des termes servant à désigner les diverses parties de la figure ou du motif à reproduire, ne sert-on pas efficacement l'enseignement de la langue en augmentant le vocabulaire, si pauvre d'ordinaire, du jeune élève? On trouvera également une relation aussi étroite entre le dessin et les autres branches primaires, notamment l'arithmétique, la géométrie et même la géographie.

Qu'est-ce donc que le dessin, sinon un moyen aussi prompt, souvent plus explicite que l'écriture et même que la parole, de traduire sa pensée, moyen universel qui permet plus aisément que l'autre procédé graphique, de fixer sur le papier la représentation d'un objet, les conceptions de la pensée ou le produit de l'imagination. C'est par le dessin qu'on formera le coup d'œil, qu'on apprendra « à voir », qu'on exercera la main de l'enfant, qu'on développera ses aptitudes, qu'on l'amènera à apprécier les œuvres artistiques; en un mot, qu'on commencera son éducation professionnelle. Voilà bien les résultats que produiront les leçons de dessin à l'école primaire. Combien de branches du programme peuvent en inscrire autant à leur actif?

#### *La méthode analytico synthétique du dessin*

La méthode de dessin, adoptée pour les écoles du canton de Genève et que M. le professeur Martin a été chargé d'enseigner aux participants du dernier cours normal, comprend six parties correspondant aux six années du cycle des études primaires. C'est un cours rigoureusement progressif, partant des éléments les plus élémentaires pour s'élever par une marche insensible jusqu'aux premières notions de la perspective. Ceux de nos collègues qui, comme nous, ont été formés au dessin à une époque où le vent des exigences professionnelles n'enflait point sa voile et qui ont constaté avec quelle facilité ils ont vaincu les difficultés accumulées à la fin du cours, conviendront sans peine que la méthode genevoise possède sur ses devancières ce premier avantage d'être bien graduée.

L'un des buts de cette méthode est de concourir à la culture générale et de favoriser l'enseignement de beaucoup d'autres branches; un autre tout aussi essentiel est celui de viser au développement des facultés de l'enfant : l'observation, la réflexion, l'imagination. Après avoir donné, par exemple, sur les lignes, leurs raccordements et leurs multiples combinaisons, toutes les explications accessibles à l'esprit des élèves de

première année; après avoir épuisé la série des exercices préliminaires dans un ordre strictement progressif, on présente aux enfants un objet simple dont on a soin de faire remarquer les lignes principales (*observation*); puis, adoptant une unité de mesure — *module* — proportionnée aux dimensions du modèle (*réflexion*), on en fait reproduire l'image. De nouveaux motifs seront proposés et, à leur tour, les élèves seront appelés à chercher d'autres sujets de même genre dont ils relèveront le croquis (*imagination*).

L'idée maîtresse de la méthode est de rendre l'enfant apte à décomposer un objet en ses grands linéaments, à les représenter ensuite, d'abord de face (*élévation*), pour les reprendre plus tard avec des éléments de relief (*perspective*). Par ces éléments de relief, on ne doit point entendre encore la perspective normale ou rationnelle, mais bien plutôt ce qu'on est convenu d'appeler la perspective cavalière dont les règles précises et, pour ainsi dire, mathématiques, en rendent la compréhension particulièrement aisée. Ce sera la tâche des trois dernières années. Vers la fin des cours, en V<sup>e</sup>, puis en VI<sup>e</sup> année et surtout dans les écoles secondaires et professionnelles, on donnera aux élèves des notions de perspective normale, non point tant en raison de son utilité pratique, — car la perspective cavalière sera toujours considérée comme répondant le mieux aux besoins des divers métiers; — mais surtout en vue de faire comprendre ce qu'il y a de conventionnel dans cette dernière manière de figurer le relief.

De même qu'avec toute méthode, les résultats obtenus par la méthode qui nous occupe ne seront pas nécessairement brillants chez les jeunes élèves. Il n'est point facile de faire acquérir de suite, à l'œil, cette rectitude et, à la main, cette légèreté exigée dans le dessin large et correct. L'œil, pourtant, se cultive plus rapidement que la main, car l'enfant a, en quelque sorte, l'habitude innée d'appuyer trop fortement sur le papier avec le crayon et de serrer celui-ci d'une manière trop nerveuse.

Ne résulte-t-il pas de cette constatation que si l'on ne veut pas décourager l'élève dans ses premiers pas sur cette nouvelle voie, il ne faudra pas exiger au commencement une exécution parfaite, mais porter toute l'attention sur la tenue du crayon, interdire la règle et autres moyens similaires de faciliter le dessin à main levée, enfin obliger les jeunes auditeurs à suivre avec attention l'exposé fait au tableau et à retenir les explications ou définitions données.

Un autre point capital dans la méthode de Genève, c'est de condamner sans retour l'usage du papier quadrillé ou pointillé, les cahiers préparés, où l'unique souci de l'élève consiste à suivre au mieux et à renforcer les traits faiblement tracés du dessin, cahiers dont on a fait un si prodigieux abus. Condamnées aussi les estampes lithographiées, les collections

de modèles, non parce qu'elles sont nuisibles à l'enseignement, mais parce que ces motifs tout préparés constituent un oreiller de paresse pour certains maîtres qui, après avoir proposé à leurs élèves l'imitation de ces modèles, se croient dispensés de préparer eux-mêmes le travail et d'y associer les efforts de leurs disciples.

Ici encore, en modifiant un peu l'antique adage, on pourra dire : « Le dessin sera ce que vaudra le maître ».

## II. Historique de la méthode

L'histoire de la méthode que nous publions est assez intéressante pour que nous en donnions ici un rapide aperçu.

Cette méthode a été créée à Genève lors de l'application de la nouvelle loi scolaire sur l'instruction publique en 1886. Antérieurement, l'enseignement du dessin, abandonné à la bonne volonté et à l'initiative du personnel enseignant, ne produisait que de médiocres résultats. Aussi, le besoin d'une méthode rationnelle et uniforme se faisait-il grandement sentir. En 1869, M. F. Gillet, professeur à l'École municipale de la ville de Genève, avait déjà publié un guide de l'*Enseignement collectif du dessin par démonstrations orales et graphiques*. Cet ouvrage, qui constituait un réel progrès et qui attire aujourd'hui encore l'attention de ceux qui s'intéressent au développement de l'art graphique à l'école primaire, avait pour objectif de placer sur de meilleures bases l'enseignement élémentaire du dessin en vue de l'étendre des écoles spéciales aux écoles primaires, secondaires et supérieures, non spéciales.

Il faut croire que cette méthode, excellente en elle-même, ne réalisait pas le type de « méthode simple, graduée, peu coûteuse, « au moyen de laquelle on pût enseigner simultanément aux « élèves le langage des formes comme d'autres leur enseignent « le langage des idées et celui des sons » puisque, longtemps avant 1886, M. Barthélemy Menn, l'éminent directeur de l'École des Beaux-Arts de Genève, avait à maintes reprises démontré l'insuffisance de l'enseignement élémentaire du dessin et les inconvénients résultant de l'absence d'une méthode vraiment pratique et progressive. Ce ne fut qu'avec la nouvelle loi de 1886 que ses idées parvinrent à se faire jour et à trouver enfin leur complète application.

Une Commission, composée de spécialistes autorisés, tels que MM. Barthélemy Menn, Bodmer, Tschumy, reçut la mission de préparer une nouvelle méthode. Elle consacra à cette tâche de nombreuses séances et établit un programme normal détaillé, précisant année par année le champ à parcourir. Ce programme, sérieusement examiné par les autorités scolaires, fut approuvé et immédiatement appliqué dans les écoles primaires.

Chargé de résumer les débats de l'une des dernières séances de la Commission préparatoire, au cours de laquelle avaient

été déterminés les principes fondamentaux, *irréductibles* et *invariables* qui devaient servir de base à la future méthode, M. Tschumy, de regrettée mémoire, donna lecture de son protocole qui n'était pas autre chose que la traduction de quelques alinéas du Guide pour l'enseignement du dessin dont M. Wettstein, directeur de l'Ecole normale de Küssnacht (Zurich), fut le collaborateur pédagogique. Les membres de la Commission retrouvèrent, dans la traduction de M. Tschumy, la quintessence des idées qu'ils avaient émises et, comme eux, chacun voudra reconnaître à cet accord de personnes également capables, discutant en des lieux différents et se rencontrant pleinement sur un sujet qui fut toujours fort controversé, une preuve nouvelle en faveur de l'excellence de la méthode genevoise.

M. Barthélemy Bodmer, gendre de M. Menn, et M. Martin, maître de dessin à l'Ecole professionnelle, tous deux élèves de M. Menn, furent chargés par le Département de l'Instruction publique d'introduire cette méthode. Des cours normaux, des leçons données aux élèves devant les maîtres et des inspections spéciales durant trois années formèrent les fonctionnaires à ce nouvel enseignement.

Les résultats de fin d'année furent jugés très satisfaisants par le Jury d'examen et, depuis lors, ils ont suivi une marche ascendante. Cette méthode n'est ni un enseignement artistique, ni un enseignement professionnel. Elle amène l'élève, d'une manière lente et sûre, par des exercices gradués, à la lecture des *croquis cotés*, à la compréhension de l'espace et à la réalisation de conceptions de son esprit, en développant la justesse du coup d'œil et la souplesse de la main.

L'enseignement donné au Collège, dans les Ecoles secondaires et à l'Ecole professionnelle fait suite à celui de l'Ecole primaire avec un programme parallèle, mais plus relevé, donnant à l'élève des notions de style, de perspective normale et d'harmonie des couleurs.

Fribourg, octobre 1895.

Emile GREMAUD.

## CHAPITRE PREMIER

### Le dessin à l'école enfantine ou à l'asile

Voici le programme détaillé de cet enseignement rudimentaire :

I<sup>re</sup> ANNÉE, 3-4 ANS. *Les enfants sont préparés au moyen du matériel Fræbel.*

II<sup>e</sup> ANNÉE. 4-5 ANS. *Premiers essais de dessin. L'élève forme sur l'ardoise pointée des rangées en disposant les cubes du 2<sup>me</sup> don Fræbel, les petites surfaces, les bâtonnets. Les rangées sont ensuite dessinées sur l'ardoise pointée.*

III<sup>e</sup> ANNÉE, 5-6 ANS. *Continuation des exercices au moyen des cubes, carrés et bâtonnets. Dessin d'après le pliage. Dispositions ornementales obtenues par la combinaison des droites qui sont fournies par des bâtonnets et le pliage. Préparation au dessin contenant des courbes. Composition, dessin de mémoire.*

IV<sup>e</sup> ANNÉE, 6-7 ANS. *Division de la ligne droite en 2, 4, 8, 3, 6. Application à des motifs de décoration. Combinaison de droites et de courbes. Composition. Figures géométriques : triangle, carré, rectangle. Dessin d'objets usuels sans indication de relief. Dessin de lettres capitales en caractères imprimés. Quelques essais de dessins de feuilles par le décalque des points.*

Comme on le voit, par ce programme restreint sans doute, mais précis dans ses développements, il est possible d'aborder, avec l'âge le plus tendre, l'enseignement du dessin. Ces leçons, sagement limitées, suffisent pour préparer excellemment l'entrée à l'école primaire. Il convient de dire ici que le programme de I<sup>re</sup> année de l'école primaire est en tout point identique à celui de la dernière année de l'école enfantine, car à Genève tous les ordres scolaires sont rigoureusement raccordés.

Des discussions retentiront longtemps encore sur le mérite et la valeur de ce premier enseignement; pour le combattre, ses adversaires ne délaisseront jamais le vieil argument du surmenage. Il n'en restera pas moins acquis que jusqu'au jour où, dans les classes laborieuses des centres populeux et industriels, la mère de famille ne sera pas obligée d'accepter un travail salarié en dehors de son foyer, les écoles enfantines, en tant que salles d'asiles, auront leur raison d'exister. En dehors de là, cette question reste intacte.

Mais puisque ces écoles enfantines répondent à une nécessité de l'époque, il importe de leur imprimer une direction conforme aux besoins du jeune âge. Il faut que les exercices de cette première scolarité donnent une entière satisfaction au désir ardent d'activité et de changement que manifestent la généralité des petits enfants; il faut qu'ils trouvent dans ces asiles, avec les soins et la surveillance attentive de la mère, les distractions et les jeux de leur âge. Les heures qu'ils passeront à l'école enfantine ne doivent pas se traduire par une fatigue intellectuelle. Ce seront des moments où leurs maîtresses s'appliqueront à donner un certain développement à leurs facultés qui s'ignorent encore, à leur inculquer l'habitude du langage et les premiers rudiments de la science, passe-temps agréable et utile qu'ils préféreront bientôt au vagabondage de la rue.

(A suivre.)

